



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF)
Projet de « *Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè
par une gestion participative et intégrée* »
PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN EXPERT/E EN ZOONOSES

I. Informations sur le Poste

Intitulé du poste : Recruter un expert/e en zoonoses chargé d'assurer un appui un appui conseils et technique au projet dans la prévention et la lutte contre les zoonoses.

Nature du poste : Consultant national

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation : Prestation locale

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Support

Type de contrat : Contrat de Services

Type d'affectation (Home based ou sur site) : Sur site et home based

Lieu d'affectation : Kankan, avec des déplacements dans les communes rurales de Sabadou-Baranama, Boula (préfecture de Kankan) et Karala (préfecture de Beyla).

Durée de la mission : 120 jours étalés sur 6 mois avec possibilité de renouvellement.

Date de démarrage : Immédiat

II. Contexte et Objectifs de la mission

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable, entraînant la perte d'espèces sauvages, la dégradation de l'habitat et la fragmentation de la réserve naturelle de Folonigbè (RNF), d'une superficie de 537 767 hectares, tandis que les efforts de conservation ont été entravés par plusieurs défis. Dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement de FEM-8 (GEF-8 GWP), ce projet vise à protéger la faune sauvage dans la NFR en s'attaquant à ces principaux facteurs de perte de biodiversité.

Ce projet, d'une durée de cinq ans, vise à promouvoir une gestion intégrée, participative et durable des ressources naturelles.

Il s'articule autour de quatre composantes principales, visant à :

1. Composante 1 : assurer la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ;
2. Composante 2 : réduire l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ;

3. Composante 3 réaliser le rôle de la faune sauvage pour la prospérité grâce à une utilisation améliorée des ressources naturelles, à une utilisation durable, à des moyens de subsistance et à des mécanismes de conservation de la faune et de la flore sauvages diversifiés et innovants ;
4. Composante 4 : renforcer la gestion et le partage des connaissances afin d'améliorer l'impact, la réplication et l'extension des meilleures pratiques du projet et des leçons apprises, en particulier dans le cadre du GWP.

Ce projet contribuera aux bénéfices environnementaux mondiaux (BEMs) : 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En capitalisant sur la plateforme de connaissances du GWP, ce projet favorisera la collaboration régionale, le partage des savoirs et l'intégration des politiques, afin d'assurer la durabilité à long terme de la RNF et de sa biodiversité.

Dans un contexte de forte pression anthropique sur les écosystèmes et les populations sauvages, les risques de transmission des HWC et des zoonoses paraissent inévitables. Néanmoins, sur la base des données actuelles limitées, il n'est pas possible d'établir un lien entre les conflits homme-faune qui peuvent survenir dans la RNF et la propagation des zoonoses.

De plus, en ce qui concerne les zoonoses, il n'existe aucune preuve scientifique documentée de cas de transmission de maladies entre la faune sauvage et le bétail ou l'homme dans la RNF. Cependant, compte tenu de la pression croissante de la transhumance et de l'élevage sur les ressources naturelles et les habitats clés, le risque de transmission entre animaux domestiques et sauvages ainsi que par la consommation de viande de brousse demeure.

Pour relever ces défis, le projet compte recruter des experts en HWC et en zoonoses, ainsi qu'une équipe de collecte de données sur le terrain. Cette activité devra contribuer à l'atteinte du « *Résultat 1.3. Les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont réduits et les interfaces à haut risque de débordement zoonotique entre les humains, le bétail et la faune sauvage sont mieux gérées* » de la composante 1 du projet portant sur la coexistence entre l'homme et la faune dans les habitats interconnectés.

Les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un expert en zoonoses qui devra appuyer l'unité de gestion du projet dans la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre les maladies zoonotiques.

L'objectif général de cette mission est d'appuyer l'équipe de mise en œuvre du projet et les communautés riveraines de la RNF dans la prévention et la lutte contre les maladies zoonotiques.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✓ Évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des communautés relatives aux zoonoses ;
- ✓ Sensibiliser et former les agents de la RNF et les agents de santé animale communautaire à la gestion des zoonoses ;
- ✓ Formuler des recommandations pour réduire les risques sanitaires.

III. Résultats attendus :

Aux termes de cette mission, les résultats ci-dessous sont attendus :

- ✓ Les connaissances, attitudes et pratiques à risque des communautés relatives aux zoonoses sont évaluées ;
- ✓ Les principales maladies zoonotiques présentes ou à risque dans la zone sont identifiées ;
- ✓ La surveillance et la gestion des zoonoses en santé publique est assurée à travers la sensibilisation/la formation des agents de la RNF et de la santé animale communautaire en gestion des zoonoses
- ✓ Des recommandations sont formulées à l'unité de gestion du projet (UGP) pour prévention et la lutte contre les maladies zoonotiques.

IV. Tâches :

Sous la supervision de l'unité de gestion du projet, le/ la prestataire retenu/e devra exécuter les tâches suivantes :

- Identifier et appuyer à établir les différentes collaborations et partenariats nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre les zoonoses ;
- Assurer le reporting et la documentation des interventions de toutes les activités liées aux zoonoses ;
- Élaborer et faire valider un programme d'activités budgétisé de 2 ans (2026-2027) et veiller à leurs intégration dans le PTT4 et le PTA 2027 pour la prévention et de lutte contre les zoonoses ;
- Fournir une expertise technique et des conseils stratégiques à l'UGP et les parties prenantes dans la mise en œuvre du système One Health et l'atténuation des risques de zoonoses selon les besoins spécifiés ;
- Produire un document de capitalisation des leçons apprises d'autres initiatives de prévention et de lutte contre les zoonoses en Guinée et dans la région et le mettre à disposition de l'UGP pour aider à améliorer l'efficacité du projet dans l'atténuation des zoonoses et renforcer le système One Health ;
- Produire les TDR de recrutement du personnel local susceptible d'être impliqué dans la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre les zoonoses et superviser le processus en prenant en compte le genre ;
- Travailler avec l'experte genre du projet pour impliquer les communautés locales dans la réduction des risques de zoonoses en prenant en compte l'aspect genre ;
- Organiser des réunions avec l'administration sectorielle locale pour définir des pistes de collaboration pour renforcer le système One Health ;
- Élaborer un programme de sensibilisation et de formation des agents de la RNF et les agents de santé animale communautaire à la gestion des zoonoses, le renforcement du système One Health et l'atténuation des risques de zoonose. Le programme doit contenir les thèmes de formation et les messages de sensibilisation à diffuser, le public cible et les canaux de communication ;
- Élaborer et concevoir tous les documents techniques nécessaires à la mise en œuvre des activités connexes (TdR, références techniques, rapports, procès-verbaux, etc.) ;

- Coordonner et superviser toutes missions avec des experts et/ou consultants dans la mise en œuvre et le suivi des activités One Health/Zoonose de ce projet ;
- Toute autre tâche assignée par le projet.

V. Livrables

Le prestataire/Consultant devra fournir en trois (3) copies papier et en format numérique les livrables ci-après :

Livrable 1 :

- Note méthodologique de travail intégrant la démarche et une planification détaillée avc ;
- Rapport de cadrage ;

Livrable 2 :

- Trois (3) partenariats signés avec les partenaires locaux Programme d'activités budgétisé de 2 ans (2026-2027) ;
- Document de capitalisation des leçons apprises d'autres initiatives de prévention et de lutte contre les zoonoses
- TDR de recrutement des agents
- PV de réunions avec l'administration sectorielle et les communautés
- Programme de sensibilisation et de formation des agents de la RNF et de santé animale communautaire

Livrable 2 :

- Rapport de formation des agents de la RNF et de santé animale communautaire
- Rapport de sensibilisation des agents de la RNF et de santé animale communautaire
- Rapport provisoire de la mission

Livrable 3 :

- Rapport de l'atelier de validation ;
- Rapport final intégrant les recommandations de l'atelier de validation.

VI. Qualification de l'expert/e retenu/e :

Cette mission sera réalisée par un/e Expert/e nationale ayant les qualifications techniques suivantes :

Education	• Être titulaire d'un diplôme universitaire, au moins Bac + 5 en santé publique, médecine vétérinaire, épidémiologie, santé animale ou domaine connexe.
Expérience	• Avoir au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des projets de prévention et lutte contre les maladies zoonotiques ; • Justifier d'une expérience de 2 ans dans les études sur les zoonoses ;

	• Bonne connaissance avérée de l'approche « Une Seule Santé » (One Health) en Guinée ou dans la sous-région ; • Avoir participé à des missions similaires en Guinée ou dans la sous-région ; • Connaître ou résider dans la zone d'intervention est un atout ; • Connaître les procédures du PNUD et du FEM est un atout.
Langue	Français, obligatoire ; la connaissance de la langue locale est un atout.

VII. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 120 jours étalés sur 6 mois dont au moins 45 jours de terrain.

VIII. Critères d'évaluation :

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. L'évaluation des propositions techniques et l'évaluation des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Qualification académique	10
Expérience pertinente du/de la consultant/e	30
Réalisation au cours des 24 derniers mois d'au moins deux (2) missions similaires	15
Approche technique et méthodologie	30
Plan de travail	15
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ou groupe d'experts ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

IX. Jalons de paiement

Pour chaque année, les paiements seront effectués en 3 tranches selon le tableau ci-dessous

Livrables	Délai	%
-----------	-------	---

Note méthodologique de travail ; Rapport de cadrage.	10 jours après la signature du contrat	30	
- Trois (3) partenariats signés avec les partenaires locaux Programme d'activités budgétisé de 2 ans (2026-2027) ; - Document de capitalisation des leçons apprises d'autres initiatives de prévention et de lutte contre les zoonoses - TDR de recrutement des agents - PV de réunions avec l'administration sectorielle et les communautés - Programme de sensibilisation et de formation des agents de la RNF et de santé animale communautaire	60 jours la validation du livrable 1	30	
- Rapport de formation des agents de la RNF et de santé animale communautaire - Rapport de sensibilisation des agents de la RNF et de santé animale communautaire - Rapport provisoire de la mission	40 jours après la validation du livrable 2	25	
- Rapport de l'atelier de validation ; - Rapport final intégrant les recommandations de l'atelier de validation.	10 jours après la validation du livrable 3	15	
Total	120 jours	100%	

X. Dossier de candidature

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique en deux (2) copies dont une en fichier PDF. La proposition financière en version PDF doit être cachetée et enregistrée au nom du/de la soumissionnaire. Les personnes intéressées devront soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Une note méthodologique de travail
- Une proposition technique dûment signé par le candidat ;
- Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables
- Un CV actualisé et les photocopies des diplômes et attestations des services rendus.

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			

2	Indemnités journalières (si applicable)				
3	Logistique (si applicable)				
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)				
5	Total				

XI. Dépôt des offres

Les Propositions seront élaborées en langue française et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention, « **Recrutement d'un expert en zoonoses** » à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur National
du Projet de Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une
gestion intégrée et participative.

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 07 Août 2026 à 23 h 59'

E-mail : achat.bs.peged@gmail.com

Le Directeur National



Lt-Colonel Aboubacar SAMOURA

Les candidatures féminines sont encouragées